



F. REIDE - 10, rue de Solférino
C.C.P. Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Tél. 783-21-38

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

BULLETIN MENSUEL N° 96

JUIN 1967

SOMMAIRE

- I Problèmes sur l'application des modifications statutaires du 17.3.67
- II Informations sur le budget de la Recherche pour 1968
- III Le CONGRES de la FEN-CGT et le 36è CONGRES de la C.G.T.
- IV Problèmes de la Paix VIETNAM - MOYEN ORIENT
- V Informations diverses

L'APPLICATION des TEXTES de MODIFICATION du STATUT

Dès la parution des textes au J.O., l'Intersyndicale Nationale des techniciens et administratifs du CNRS a demandé une entrevue au C.N.R.S. pour connaître les interprétations de l'administration sur un certain nombre de points de ces modifications. La Présidente de l'Intersyndicale mandatée pour poser ces questions au chef du personnel, obtenait un entretien téléphonique avec Monsieur LEFORT Chef du Bureau 1B qui lui communiquait alors la position de l'administration.

- 1) Il sera possible à un Directeur de laboratoire de délivrer à un agent travaillant dans son laboratoire sur contrat, (DGRST-DIEME) crédits de fonctionnement etc.. un certificat d'agent technique correspondant à la qualification exercée. Ce certificat permettra à l'intéressé d'être (éventuellement) intégré au C.N.R.S. suivant la classification prévue par le décret du 17 mars 1967 concernant les Agents techniques.
- 2) Pour les dessinateurs en stage, la reconstitution de carrière se fera en catégorie C et l'intéressé sera ensuite reclassé en B suivant les nouveaux textes.
- 3) Les agents du CNRS possédant un certificat d'agent technique les classant dans une catégorie supérieure (d'après les textes du 17.3.67) à celle dans laquelle ils se trouvent, seront inscrits sur la liste d'aptitude conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts.

Il restait à obtenir de l'administration les délais et modalités pratiques pour les concours des administratifs.

L'Intersyndicale avait demandé à Mlle MAIGNET succédant à Mr. LEFORT (qui a quitté le Bureau 1B pour d'autres fonctions) de lui accorder une entrevue à ce sujet. Mlle MAIGNET ayant souhaité que cette entrevue se fasse en présence de Madame PLIN Chef de la Division B, cette entrevue a eu lieu le 26 mai 67. Voici les réponses de Madame PLIN :

Les concours pour les administratifs ne pourront pas avoir lieu avant la fin de l'année, MM. LASKY et COUPRY ne pouvant aborder le travail de préparation des épreuves qu'en septembre.

L'Intersyndicale ayant demandé que soient examinés également, du fait des changements intervenus au niveau du bureau 1B (et y compris dans les attributions), les rapports des syndicats avec l'administration, il lui a été répondu par Madame PLIN :

"qu'il n'y avait pas de changement^e dans les rapports entre l'administration et les syndicats. Que Mlle MAIGNET était habilitée pour discuter, avec les organisations syndicales de tous les problèmes particuliers du ressort de la gestion des personnels techniques et administratifs".

Au cours de la discussion, l'Intersyndicale, tout en reconnaissant que la préparation des concours pour les administratifs nécessitait un long travail, a demandé avec insistance que l'administration fasse le nécessaire au plus vite.

Fait inquiétant, l'Intersyndicale apprenait par Mlle MAIGNET et Mme PLIN que l'interprétation permettant aux Directeurs de délivrer aux agents payés sur contrat ou crédits divers un certificat d'agent technique lui était inconnue et les événements allaient nous indiquer qu'elle était même contestée...

Devant un tel revirement les représentants syndicaux ont fait état des précédents contacts avec Mr. LEFONC et ont demandé que cette question soit tranchée au plus vite.

Depuis cette réunion l'Intersyndicale a essayé à plusieurs reprises d'avoir une réponse, elle obtenait enfin un avis de Mr. COUPRY Chef du bureau des affaires juridiques et statutaires qui interprétait en la circonstance la texte de la manière la plus restrictive.

L'Intersyndicale a donc décidé de porter l'affaire auprès de Monsieur LASRY Directeur Administratif et Financier du CNRS en lui réclamant une audience.

L'Intersyndicale ne va pas à cette réunion pour plaider, mais pour exiger que soient respectés les interprétations données par l'administration, interprétations dont le personnel a été informé par les syndicats.

Au cours de l'entrevue qu'elle espère obtenir rapidement du Directeur, l'Intersyndicale demandera la réponse aux questions formulées auprès de la direction dans une précédente lettre :

- Les syndicats souhaitent avoir connaissance de la répartition des postes créés et de leur affectation.
- Ils demandent à avoir connaissance des motifs qui sont invoqués chaque fois qu'un poste de collaborateur technique est supprimé.

Il est indispensable que dans tous les laboratoires nos collègues administratifs avec le soutien de toutes les autres catégories, exigent l'organisation rapide des examens pour les D en adressant au C.N.R.S. motions, lettres et pétitions.

Il est également nécessaire d'informer les Directeurs de ce nouveau retard et de leur demander d'intervenir auprès de la Direction du C.N.R.S.

Les personnels techniques et administratifs ont dû lutter avec persévérance et patience pour obtenir la sortie de ces textes, qui rappelons le ne leur donnent qu'en partie satisfaction, ils sauront riposter énergiquement à toute tentative du C.N.R.S. d'en ralentir leur application ou d'en restreindre l'application par une interprétation défavorable.

PORTION "CONGRUE" pour le C.N.R.S. en 1968

Les syndicats de la recherche groupés dans le COMITE D'ELITE ont décidé d'agir sans tarder pour le budget 1968.

Il a été décidé d'intervenir auprès du C.N.R.S., de la D.G.R.S.T. et des groupes parlementaires pour indiquer la volonté des syndicats de lutter pour un budget conforme aux nécessités de la recherche, et en tout cas pour que soit au minimum respecté les prévisions du Vè PLAN ce qui n'a pas été le cas en 1966 et en 1967.

Les syndicats du C.N.R.S. ont été reçus le 25 mai au CNRS par M. JACQUINOT et LASRY, il résulte de cette entrevue que les perspectives du budget 1968 sont sombres pour le C.N.R.S., il nous a été indiqué que tous les ministères auraient une portion "archi-congrue" et que seule l'éducation nationale dont la recherche aurait une portion "congrue".

Une seconde entrevue a eu lieu avec Monsieur BARDOHAL Délégué Général à la Recherche Scientifique et Technique, au cours de laquelle nos inquiétudes ont été confirmées.

Le Délégué général n'a pas contesté l'information selon laquelle les finances s'opposent à toutes mesures nouvelles (cela signifie aucune créations de postes de chercheurs et de techniciens), il a seulement indiqué que ce "bruit" avait pour but de "prévenir"../.

l'action des scientifiques en ne leur accordant finalement sous leur "pression" que des mesures limitées !

Nous nous retrouvons ainsi dans la situation de 1965, l'année la plus mauvaise. Nous n'avons que faire des élucubrations des technocrates de Monsieur DEBRE sur la meilleure tactique pour ne pas trop donner à la recherche, nous agissons pour que le budget soit conforme aux besoins du pays.

Que dans chaque laboratoire, les contacts soient pris pour organiser l'action commune, les chercheurs et les techniciens doivent savoir que défendre le budget de la recherche, c'est également défendre leur carrière et leur avancement, qui dépendent exclusivement des créations nouvelles de postes.

LE CONGRES DE LA FEN - CGT

LE 36^è CONGRES CONFEDERAL

Les 27 et 28 mai 1967 s'est tenu le Congrès de la Fédération de l'Education Nationale C.G.T., aux travaux duquel 12 de nos camarades ont participé.

Après le rapport de notre camarade CASTEL, la discussion a permis aux différents syndicats (Enseignements techniques et professionnels, Agents, Administratifs, Maisons de jeunes, Affaires culturelles, SPRS, etc..) de mettre en évidence les difficultés et les carences gouvernementales dans les secteurs vitaux pour la nation que sont l'enseignement, la recherche scientifique, les équipements sportifs et culturels.

Une grande partie des travaux a été également consacrée au renforcement et à l'organisation de notre fédération.

Une importante déclaration à la jeunesse a été adoptée, ainsi que des résolutions sur les œuvres sociales, les problèmes des travailleurs, le Vietnam et l'organisation.

Notre syndicat est représenté au secrétariat de la FEN-CGT par CHANCONIE et ZALHA, et représenté à la commission administrative par DANDURAND (TOULOUSE), BLANC (LYON) SCHATTE, DUPRE. Notre camarade GONCALVES a été élu à la commission de contrôle financier.

Le Congrès a été suivi par René BUHL, secrétaire de l'U.C.F.F. et René DUHAMEL, secrétaire confédéral dont les importantes interventions sur la structure dans la fonction publique et sur les problèmes économiques et sociaux ont été suivies avec intérêt par tous les congressistes.

Du 11 au 16 juin se tient, à NANTERRE, le 36^è Congrès Confédéral de la C.G.T..

Les problèmes économiques et sociaux résultant de la concentration capitaliste, l'édification d'un front syndical commun, la lutte pour la paix seront au centre des débats.

Notre syndicat est représenté par CHANCONIE, DUPRE (en remplacement de notre camarade VERGUS, de GRENOBLE, empêché au tout dernier moment) et par notre camarade Simone GAYRAUD. Une intervention de notre syndicat sur la recherche scientifique sera faite à la tribune du 36^è Congrès Confédéral. En commissions, nos camarades participeront à l'élaboration des résolutions. Nous reviendrons sur l'ensemble des travaux du 36^è CONGRES Confédéral, et sur la participation de notre syndicat.

PROBLEMES DU MOYEN ORIENT

Par la guerre au Moyen Orient une crise très grave pour la paix du monde a éclaté et demeure source de complications internationales.

Comme à l'habitude en pareilles circonstances un climat passionnel, délibérément développé par divers groupements, a provoqué le "rideau de fumée" masquant les véritables facteurs du conflit.

Une campagne éffrénée, par la presse, la radio... mettant en évidence des déclarations imprudentes ou provocatrices de certains responsables arabes a permis à des antisémites notoires comme TIKLER-VIGNANCOURE, des fascistes de l'OAS comme GOUSTELLE, voir même

.../..

d'anciens nazis de se poser en "libérateurs" des juifs qu'ils auraient pu envoyer, en d'autres temps.. en camp de concentration !

E'ailleurs l'humanisme de ces "bonnes âmes" prêtent à défendre l'opprimé n'a jamais été jusqu'à élever la voix pour parler du génocide réellement en cours de réalisation du peuple vietnamien.

Ils ont en la circonstance, spéculé sur les effroyables souffrances humaines causées aux juifs par les nazis ils ont fait appel au sentiment humain le plus bas : le racisme qui en France du fait des séquelles des guerres coloniales était naturellement anti-arabe. Sur les raisons profondes du conflit, les responsabilités et actes des impérialistes agissant pour conserver les bénéfices énormes du pétrole arabe, rien '...

La C.G.T. pour sa part a considéré que les causes du conflit s'inscrivaient dans le cadre de la lutte de classe issue des intérêts en cause. Elle a, dès le début de cette guerre, condamné la campagne d'excitation et de haine et rappelé la nécessité du règlement négocié des conflits et conjointement les droits légitimes des réfugiés palestiniens et le droit à l'existence de l'Etat d'Israël.

Il est de l'intérêt même des peuples arabes et israélien qu'une solution concertée mette fin au différent qui attisé par les anciens colonisateurs existe depuis trop d'années.

Nulle solution militaire née des circonstances du conflit ne permettra de trouver cette solution durable de l'ensemble des problèmes. Il faudra il est vrai parler de la reconnaissance d'Israël par les pays arabes, de la libre circulation maritime, mais aussi de ce terrible problème des réfugiés palestiniens aggravé par la guerre et dont la solution conditionne en grande partie la paix durable.

Les pays arabes se libèrent peu à peu de l'emprise des impérialistes, face à leur lutte, l'Israël ne doit pas, par sa politique, leur apparaître comme un "gendarme occidental" et ainsi sera créé le climat permettant le règlement amiable assurant la cohabitation des Etats et des communautés en leur sein dans la sauvegarde de leur indépendance et de leurs droits réciproques.

LA PERIODE FAVORABLE AUX "MAUVAIS COUPS"

Le gouvernement a pu lesurer le 17 MAI l'opposition grandissante des travailleurs à sa politique anti-sociale, il est certain que malgré le vote des "pouvoirs sociaux" acquis d'ailleurs à une faible majorité, le pouvoir sait qu'il ne lui sera pas aussi facile qu'il escomptait d'imposer ses mesures rétrogrades.

L'ampleur exceptionnellé du 17 Mai, la participation à la grève et aux manifestations a été un succès indiscutable, y compris dans le secteur de la recherche où la grève a été quasi- totale dans la plupart des Etablissements.

Il faut souligner l'importance du groupe du CERS à la manifestation de PARIS, où chercheurs et techniciens défilaient en grand nombre derrière leurs banderolles affirmant leurs revendications en matière de crédits de postes et de sécurité d'emploi.

Mais le succès du 17 Mai, ne doit pas nous illusionner sur le fait que le gouvernement cherchera malgré tout à imposer sa politique, le Général DE GAULLE n'a-t-il pas déclaré "Tout ce qui a été entrepris systématiquement va être poursuivi systématiquement sur la même ligne".

Cette déclaration est illustréepar les récentes mesures concernant les hausses des tarifs des transports, ce sont à nouveaux les travailleurs qui sont touchés car ce sont eux, qui empruntent quotidiennement les transports en commun pour se rendre à leur travail, ce sont les familles d'ouvriers qui seront touchées essentiellement par cette lourde augmentation.

Dans la région parisienne l'augmentation atteint 30% pour le service banlieue SNCF et 60% pour le métro et les autobus, le relèvement de la prime de transport de 16 à 20F est loin de combler les dépenses supplémentaires occasionnées aux salaires et à leur famille.

Dans chaque laboratoires motions et petitions sous toutes les formes doivent être organisés pour que soit exprimée la volonté des travailleurs de ne pas laisser porter atteinte à leurs conditions de vie.

Edité par nos soins : 10, rue de Solférino - PARIS 7^e

« LA VIE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE », bulletin du

F.E.N. — SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES — F.E.N.

ET DU BULLETIN D'INFORMATION DU

CGT — SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS DU CNRS — CGT



LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE VOUS CONCERNE TOUS...

elle conditionne l'avenir du pays,

le vôtre, celui de vos enfants. Elle assure :

- **TRAVAIL** : Les résultats de la recherche scientifique sont la source de brevets à exploiter, d'usines à créer, à développer.
- **RICHESSSE** : La recherche scientifique dans de multiples domaines : agromonie - géologie - océanographie... met en valeur des ressources naturelles.
- **BIEN-ETRE** : Le progrès scientifique et technique améliore vos conditions de vie.
- **LOISIRS** : Les perfectionnements techniques augmentent le rendement des machines et permettent l'allégement du travail humain.
- **SANTE** : La recherche médicale fait reculer la maladie et les infirmités.

ENCORE FAUT-IL QUE LES EFFORTS CONSENTIS PAR LA NATION SOIENT EFFECTIVEMENT ORIENTÉS PAR LES POUVOIRS PUBLICS VERS CES OBJECTIFS ET NE SOIENT PAS GASPILLÉS A DES FINS STERILES, MILITAIRES NOTAMMENT...

LA SITUATION ACTUELLE EST ALARMANTE :

La faiblesse des budgets de recherche durant de nombreuses années, brusquement aggravée en 1965, a été la cause d'un retard considérable.

En 1966-1967, au cours des deux premières années du V^e Plan, l'insuffisance des effectifs des personnels scientifiques a continué de s'accroître.

LES CONSEQUENCES SONT GRAVES :

— Si le rythme d'expansion de la recherche est inchangé, notre pays sera loin en 1970 d'atteindre, comme l'indiquait le V^e Plan, le stade où en était la Grande-Bretagne en 1963 !...

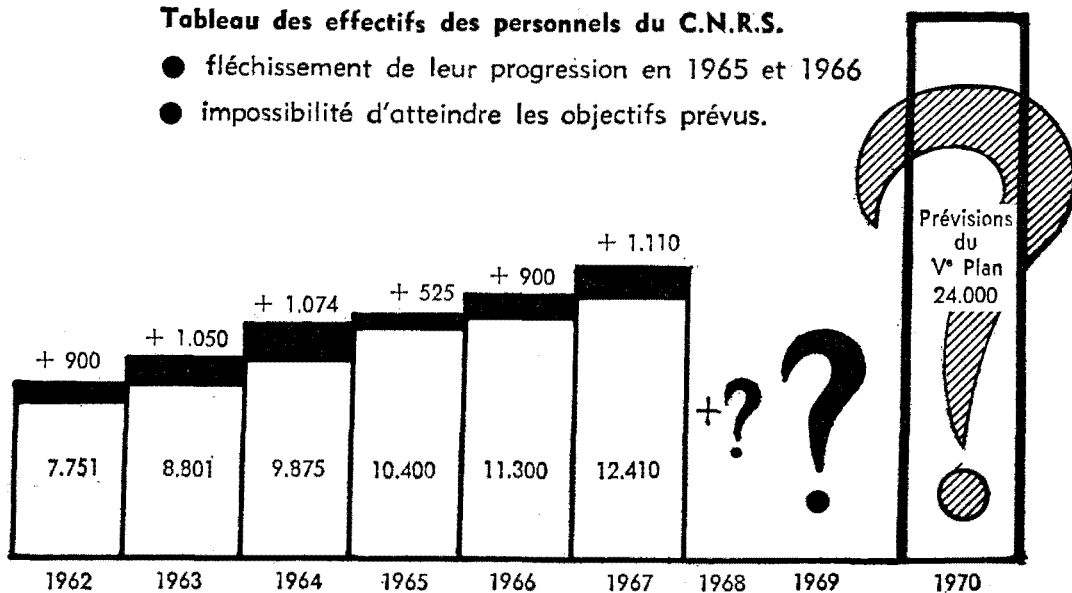
— Le déficit de la balance des redevances d'exploitation de brevets augmente rapidement. Il a presque doublé de 1959 à 1964 !...

Ce déficit signifie le passage progressif de notre économie sous la dépendance des pays qui font les efforts les plus importants pour leur développement scientifique.

IL EST NECESSAIRE QUE L'ETAT CONSACRE, DANS SON BUDGET 1968 ACTUELLEMENT EN PREPARATION, CE QU'IL FAUT POUR EMPECHER LE RETARD DE S'AGGRAVER.

Tableau des effectifs des personnels du C.N.R.S.

- fléchissement de leur progression en 1965 et 1966
- impossibilité d'atteindre les objectifs prévus.



Les déclarations d'intention des Pouvoirs publics ne suffisent plus : LA RECHERCHE SE FAIT AVEC DES CHERCHEURS, DES TECHNICIENS ET DES MOYENS DE TRAVAIL.

VOUS TOUS SOYEZ ATTENTIFS A CES PROBLEMES QUI CONDITIONNENT VOTRE AVENIR.

Faites entendre votre avis auprès des députés que vous avez élus, soutenez les actions **POUR LE DEVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE DU PAYS.**